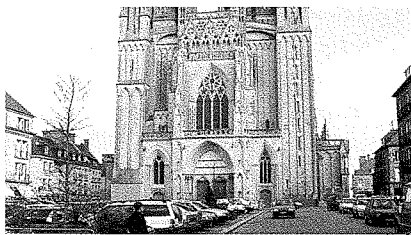


Notre-Dame (Orgue de Chœur)



Édifice : cathédrale Notre-Dame

Datation édifice : XIII^e - XIV^e

Désignation et emplacement : orgue de chœur, placé au sol dans le transept nord (chapelle Saint-Michel)

Propriété : paroisse

HISTORIQUE

Construit par Merklin vers 1900. Restauré par A. Kern en 1982, acheté par la paroisse en 1985.

DESCRIPTION

a) Buffet

Cinq plates-faces surmontent le soubassement. Frise et clochetons néogothiques ont été déposés.

b) Matériel sonore

Composition

Un seul clavier :

- Bourdon 16 (en basses et dessus, coupés à l'ut 2)
- Bourdon 8 (en basses et dessus, coupés au fa 3)
- Principal 8
- Flûte octaviante 4 (en basses et dessus, coupés en fa 3)
- Doublette 2
- Fourniture III rgs
- Trompette 8 (en basses et dessus, coupés au fa 3)

Pédale :

- en tirasse

Mécanisme

- Tirasses : permanente.
- Appels : appel trompette.

- Console : séparée au centre du soubassement.
- Claviers : manuels de 56 notes. Pédalier de 27 notes.
- Traction des claviers : mécanique.
- Traction des jeux : mécanique.
- Appels des registres : tirants de bois cylindriques au dessus du clavier.

